

N°DCA-2021-020

- Membres
théoriques : 19
- Membres en
exercice : 19
- Membres
présents :
15
- Pouvoir :
-
- Votants :
15

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS
DE LA SEINE-MARITIME**



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

**RACCORDEMENT DU CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS DE
ROUEN-GAMBETTA A LA CHAUFFERIE URBAINE DE LA METROPOLE DE
ROUEN NORMANDIE**

Le 12 avril 2021, le Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Seine-Maritime, convoqué le 26 mars 2021, s'est réuni à l'Hôtel du département sous la présidence de Monsieur André GAUTIER.

Le quorum étant atteint (11 membres) avec 15 membres présents, l'assemblée peut valablement délibérer.

Étaient présents : Monsieur André GAUTIER, Président,

I. Membres du Conseil d'administration avec voix délibérative :

Titulaires

Mmes Sophie ALLAIS, Pierrette CANU, Chantal COTTEREAU, Blandine LEFEBVRE.
MM. Nicolas BERTRAND, Olivier BUREAUX, Bastien CORITON, Guillaume COUTEY, Didier REGNIER, Jean-Pierre THEVENOT.

Suppléants

Mmes Anne-Sophie CLABAUT, Catherine FLAVIGNY, Virginie LUCOT-AVRIL,
M. Pierre AUBRY.

II. Membres avec voix consultative :

MM. le Contrôleur général Jean-Yves LAGALLE, le Colonel Rémy WECLAWIAK, le Colonel Thierry SENEZ, le Lieutenant-Colonel Hervé TESNIERE, le Lieutenant-Colonel Hervé COLIBERT, l'Adjudant-Chef Philippe SEVESTRE, Pascal GRESSER, Payeur départemental et Mme Gladys TEINTURIER.

III. Membre de droit :

M. Pierre-André DURAND, Préfet de la Région Normandie, Préfet de la Seine-Maritime.

Étaient absents excusés :

Mmes Florence DURANDE, Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK - représentée, Florence THIBAudeau RAINOT - représentée.

MM. Gérard COLIN - représenté, Michel LEJEUNE, Florent SAINT-MARTIN, Sébastien TASSERIE, le Commandant Julien HURE – représenté, le Capitaine Nicolas VACLE, le Lieutenant Jérôme ANQUETIL.

Délibération affichée le :

et retirée de l'affichage le :

Délibération insérée au recueil des actes administratifs du mois :

<i>Projet d'établissement</i>		
<i>Les Politiques</i>	<i>Les Axes Stratégiques</i>	<i>Les Segments de Travail</i>
<i>Ressources et moyens</i>	<i>Moderniser et valoriser le patrimoine du Sdis</i>	<i>Adapter le patrimoine Entretien le patrimoine</i>

*

**

Vu :

- *le code général des collectivités territoriales.*

*

**

Dans le cadre de l'interconnexion des réseaux de chaleur de la Petite Bouverie et de Martainville, la métropole Rouen Normandie propose au Sdis 76 le raccordement, à titre gracieux, des deux bâtiments du Centre d'incendie et de secours de Rouen-Gambetta (Cis et gymnase), à son réseau de chaleur pour lequel elle garantit une fourniture de chaleur à hauteur de 50% minimum en énergie renouvelable.

Cette solution de raccordement permettrait au Sdis 76 de :

- répondre aux exigences environnementales de réduction des émissions de gaz à effet de serre en réduisant de 262 T_{CO2}/an à 50 T_{CO2}/an,
- une économie sur la facture énergétique à long terme. Le Sdis 76 pourra alors bénéficier d'une taxation préférentielle de 5,5% au lieu des 20% actuels (environ 6 k€ TTC d'économie annuelle),
- un gain d'au moins 100k€ TTC d'investissement sur le remplacement des chaudières dont le renouvellement était prévu dans quatre ans.

Aussi, il vous est demandé d'autoriser :

- d'acter un accord de principe de raccordement et de souscription d'un abonnement au réseau de chaleur de la métropole Rouen Normandie, pour le Cis Rouen-Gambetta,
- d'autoriser le président à signer tout document nécessaire pour formaliser cet accord ainsi que tout acte qui en serait la suite ou la conséquence.

*

**

Sur le rapport remis sur table et après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'administration adoptent à l'unanimité ce dossier.

Le président du conseil d'administration,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-287600019-20210412-DCA-2021-020-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/04/2021

Affichage : 13/04/2021

Pour l'autorité compétente par délégation



André GAUTIER